

breux écrits, qui malheureusement ont été anéantis dans l'incendie de la bibliothèque de Constantinople.

Peu de jours après l'abdication de Cantacuzène, le jeune Paléologue quitta l'île de Ténédos et revint dans sa capitale : d'abord il jura une amitié inviolable à Matthieu, qu'il appelait son frère; ensuite l'ambition l'emporta, de nouvelles divisions éclatèrent entre les deux empereurs, et la guerre civile recommença avec plus de fureur qu'auparavant.

Du fond de son monastère, le vertueux Cantacuzène fit appel à la raison de son fils, et lui conseilla d'imiter son exemple, de sortir du tourbillon des grandeurs et de se vouer comme lui au culte de la sagesse dans le silence du cloître. Matthieu écouta les avis de son père, descendit du trône, et laissa l'ambitieux Paléologue seul maître de l'empire. Le jeune imprudent, qui avait hâte d'exercer l'autorité souveraine, déclara la guerre aux Bulgares et marcha contre eux; cette démarche lui devint fatale, car pendant qu'il était occupé à ruiner leur pays, les Turcs envahirent ses plus belles provinces. Alors il s'adressa aux princes chrétiens pour en obtenir des secours; il vint même à Rome et jura obéissance au pape, sans en obtenir autre chose que de stériles promesses. Bien plus, comme il avait été forcé d'emprunter des sommes considérables aux Vénitiens pour faire des présents au saint-père, il se vit arrêté et mis en prison jusqu'à ce qu'il eût remboursé à la sérénissime république l'argent qu'elle lui avait avancé. Manuel, le second de ses fils, fut obligé de vendre les diamants de la couronne, les meubles des palais et même ses domaines, pour rembourser les dettes de son père.

Pendant l'absence de Paléologue, le sultan Amurat avait

poursuivi ses succès, et l'empire se trouvait réduit aux villes de Constantinople, de Thessalonique, de Sparte, et à quelques îles sur la mer Égée. Pour conserver cette ombre d'autorité, Paléologue demanda la paix au sultan, et lui offrit de lui céder en toute propriété les provinces qu'il lui avait enlevées. Ce honteux traité obtenu, il ne songea plus qu'à ses plaisirs, et devint bientôt le plus débauché de son royaume, comme il s'en était montré le plus lâche. Andronic, son fils aîné, indigné de l'état d'abjection dans lequel son père plongeait l'empire, se mit à la tête d'une conjuration; malheureusement des traîtres le vendirent au moment où la révolte allait éclater. Le jeune prince fut arrêté, condamné à avoir les yeux brûlés avec un fer ardent, et enfin à être renfermé dans la tour d'Arséna pour le reste de ses jours. Son second fils, qu'il soupçonnait d'avoir participé au complot, éprouva le même châtement que son frère, et tous deux furent déclarés inhabiles à posséder la couronne. Son plus jeune fils, nommé Manuel, fut immédiatement associé à l'empire.

Dans l'intervalle, Amurat avait été poignardé par le Serbien Milosch Kobilowitch, et avait laissé ses immenses états à son fils Bajazet, surnommé la Foudre. Dès son avènement au trône, le nouveau sultan voulut profiter de la terreur qu'il inspirait, pour obliger l'empereur à lui payer des tributs énormes, et même à lui donner son fils Manuel en otage. Néanmoins, si grande que fût la lâcheté de l'empereur, les exigences de Bajazet devinrent telles que Paléologue, poussé par le désespoir, résolut de s'affranchir du joug honteux auquel son allié l'avait asservi, et se détermina à relever les fortifications de sa capitale pour résister aux armes des

Turcs. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet, car à la première nouvelle qui en parvint à Bajazet, celui-ci marcha sur Constantinople, et menaça l'empereur de faire brûler les yeux à son fils Manuel, et d'anéantir l'empire, si les nouveaux ouvrages n'étaient détruits immédiatement.

Paléologue ne survécut pas longtemps à cette dernière humiliation; il mourut en 1391, usé de débauches, méprisé des étrangers et exécré de ses sujets. Son fils, Manuel Paléologue, lui succéda et continua la politique de son père, dont nous verrons les résultats dans le siècle suivant.

Pendant que l'empire grec, fondé par Constantin, s'écroulait sous les coups des sectateurs de Mahomet, la France restait écrasée sous la double tyrannie des rois et des prêtres; en aucun temps, les désordres, la cupidité et l'insolence de ces ennemis de l'humanité n'avaient été poussés à un plus haut point.

A Philippe le Bel avait succédé son fils Louis X, surnommé le Hutin ou le mutin, le querelleur : aussi avide, aussi fourbe, aussi cruel que son père, il était parvenu à réunir sur sa tête la double couronne de France et de Navarre. Jamais les malheurs du peuple n'avaient été plus grands que sous ce règne; les impôts étaient excessifs, et l'altération des monnaies avait perdu tout le crédit de la France; enfin la pénurie était telle, que le roi fut obligé de retarder son sacre pendant près d'une année, faute d'argent pour payer les frais de la cérémonie.

Son oncle, Charles de Valois, pour le tirer d'embarras, lui conseilla d'accuser Enguerrand de Marigny, ministre de son père, de malversation dans l'administration des finances,

et de confisquer tous ses biens à son profit. Ce seigneur fut mis en état d'arrestation; mais comme il parvint à se justifier du crime de concussion, on se rejeta sur une vague accusation de sorcellerie, et on le condamna à être pendu aux fourches patibulaires de Montfaucon, pour avoir attenté à la vie du roi par maléfices et enchantements! Le cadavre fut cloué à une croix sur le point culminant du charnier, et resta exposé huit jours entiers aux insultes de la soldatesque.

Plus tard on réhabilita la mémoire de cet homme intègre, on déclara les accusations fausses et calomnieuses, et ses juges furent chargés de malédictions! Qu'importait à Louis le Hutin le jugement de la postérité, il héritait de son ministre! Cette confiscation se trouvant insuffisante pour remplir ses trésors, il prépara une nouvelle lâcheté dont les juifs devaient être les victimes; il rendit un décret qui autorisait leur rentrée dans le royaume pour douze années, moyennant le paiement d'un droit énorme; il leur vendit en outre l'autorisation d'acheter des rotures, et encouragea même leur conversion au christianisme.

Ces malheureux, trompés par son hypocrisie, abjurèrent en grand nombre et achetèrent des maisons et des terres; lorsqu'il supposa les choses arrivées au point où il les voulait, il changea de tactique et de langage, et prétendit que ces conversions étaient préjudiciables aux intérêts des seigneurs, attendu qu'elles affranchissaient les Israélites et diminuaient le nombre des serfs des domaines féodaux; conséquemment, il déclara nulles toutes les conversions, confisqua au profit de la couronne les biens de ceux qui avaient abjuré, et remit leurs personnes sous la juridiction des nobles. Les infortunés

qui se trouvèrent ainsi dépouillés de leurs biens par l'insigne mauvaise foi du prince, retournèrent au judaïsme et abandonnèrent une terre ingrate, qu'ils enrichissaient de leur travail et de leur industrie.

Toutes ces exactions ne rapportant pas encore assez d'argent pour subvenir aux dépenses de la cour, le roi mit en vente les offices de judicature, leva de nouveaux décimes sur le clergé, et écrasa le peuple de tailles et de corvées. La tyrannie de Louis le Hutin le rendit odieux à ses sujets, qui le méprisaient déjà à cause des honteuses débauches de sa femme, Marguerite de Bourgogne. Les chroniqueurs contemporains racontent que cette reine impudique se réunissait le soir dans la fameuse tour de Nesle avec ses belles-sœurs, Jeanne et Blanche de Bourgogne, mariées chacune à l'un des fils de Philippe le Bel, et que là se passaient des orgies dégoûtantes, dignes des temps de Sardanapale. Ils ajoutent que souvent, le lendemain de ces saturnales, on retrouvait sur la berge les cadavres des jeunes filles et des infortunés qui avaient servi aux infâmes voluptés de ces princesses. Enfin le scandale de leur conduite fut poussé si loin, qu'un acte de justice devenait nécessaire.

Pendant une nuit, des gardes cernèrent la tour de Nesle, et arrêtrèrent par ordre du roi tous ceux qui s'y trouvèrent. Les trois princesses furent mises en jugement, et comme l'adultère avait été flagrant, elles furent condamnées à mort avec leurs amants, par arrêt du parlement. Blanche parvint à se soustraire au supplice en faisant déclarer son mariage nul pour cause de parenté; Jeanne, femme de Philippe le Long, fut plus heureuse encore; elle sut convaincre son

mari de son innocence, malgré les preuves écrasantes qui la condamnaient, et elle revint à la cour; quant à Louis le Hutin, il fut inflexible: la reine fut d'abord renfermée dans le château Gaillard, et ensuite étranglée par son ordre. Gauthier et Philippe d'Aulnay, ou Delaunay, les amants de Marguerite et de Jeanne, furent mutilés des parties qui avaient péché, ensuite écorchés vifs et attachés à la queue d'un cheval, qui fit trois fois le tour de la prairie de Maubuisson en les traînant sur l'herbe nouvellement fauchée; après le supplice on leur trancha la tête, et leurs corps furent pendus au gibet par dessous les aisselles.

Quelque temps après, Louis X contracta un second mariage avec Clémence de Hongrie. Pendant le cours de son règne, il avait tellement exaspéré les esprits par sa tyrannie, qu'il n'osait plus paraître en public, et qu'il se décida même à quitter l'ancien palais des rois, dans la crainte que la haine qu'il inspirait venant à faire explosion, il ne lui fût impossible de se défendre contre les insurgés. Il choisit pour sa résidence le château du Louvre, dont la situation et les ouvrages présentaient plus de moyens de résistance. Plus tard, comme il ne s'y trouvait pas encore en sûreté, il se retira au donjon de Vincennes, qui était réputé imprenable. Malgré toutes ses précautions, le tyran ne put échapper à la puissance occulte qui se joue des rois et de leurs calculs; la mort, la terrible mort vint frapper Louis le Hutin sur son trône. Quelques historiens disent qu'il mourut des suites d'un refroidissement, pour avoir bu un verre d'eau à la glace; d'autres prétendent qu'il avait été empoisonné à l'instigation de son successeur, par un de ses officiers de bouche.

Il fut enterré à Saint-Denis, dans les premiers jours de juin 1316.

Philippe V, surnommé le Long, à cause de sa grande taille, se trouvait à Lyon, occupé de l'élection d'un pape, lorsqu'il reçut l'heureuse nouvelle de la mort de son frère; il se rendit en grande hâte à Paris, et convoqua immédiatement le parlement pour se faire reconnaître gardien de l'état et curateur au ventre de la reine, qui se trouvait malencontreusement enceinte. La jeune veuve mit au monde un enfant mâle, appelé Jean, qui mourut empoisonné, huit jours après sa naissance. Débarrassé de son pupille, le régent n'hésita point à se déclarer roi par le droit de la nation, malgré la vive opposition de Eudes IV, duc de Bourgogne, qui revendiquait la couronne pour sa nièce Jeanné, fille de Louis le Hutin et de Marguerite, soutenant que par le droit naturel comme par le droit civil, elle devait succéder à Jean, son frère, ainsi qu'il arrivait des grands fiefs, qui tombaient presque tous de lance en quenouille.

Pour résister au parti puissant qui s'était formé contre lui, et dans lequel on comptait plus de trente princes du sang, Philippe se fit sans délai sacrer à Reims, en présence de quelques grands du royaume, et notamment de la comtesse Mathilde, souveraine de l'Artois, qui assistait à la cérémonie en qualité de pairesse de France. Immédiatement après, il convoqua une assemblée de seigneurs, de prélats, de notables et de docteurs ou maîtres de l'Université, et fit décréter la loi salique, qui rendait les femmes inhabiles à succéder au trône. Son usurpation se trouvant ainsi légitimée, Philippe se fit prêter serment de fidélité par les grands

dignitaires de sa faction, sans s'inquiéter des réclamations de la noblesse et des grands feudataires. Du reste, il se trouva vigoureusement soutenu par Jean XXII, qui fulmina des anathèmes terribles contre ses ennemis.

Alors il put s'occuper de la réalisation du projet de ses prédécesseurs, qui était l'affermissement de l'autorité royale sur la ruine du système féodal : comme cette œuvre était entreprise dans un intérêt de dynastie, les peuples, loin d'en éprouver quelque soulagement, se trouvèrent écrasés de nouveaux impôts, et obligés de vendre jusqu'à leurs derniers haillons pour remplir les coffres du roi, et pour subvenir aux dépenses d'une croisade en terre sainte, qui avait pour but d'éloigner de France les seigneurs qui s'opposaient à son ambition. Heureusement, au moment du départ, il fut pris d'un mal subit qui l'enleva en quelques jours; il mourut le 3 février 1322, à l'âge de vingt-huit ans : les historiens laissent supposer que son frère l'avait fait empoisonner.

« Sous ce règne éphémère, dit le moine de Saint-Denis » dans son langage naïf, eurent lieu, à défaut de grandes » choses, deux événements qui méritent d'être cités : l'apparition d'une comète et l'émeute des Pastoureaux ou » pâtres. Dieu avait envoyé la comète, le pape avait excité » l'émeute; voici à quelle occasion : Jean XXII fit prêcher » par ses moines que la conquête de la terre sainte se ferait » par des bergers. Aussitôt les gardeurs de troupeaux abandonnèrent leurs moutons, leurs bœufs et leurs porcs, se » réunirent par troupes, et parcoururent les provinces, ravageant les campagnes, pillant les châteaux, les abbayes, » et rançonnant les villes pour se procurer les moyens de

» passer en Asie. Les Juifs surtout avaient à redouter leur  
 » passage, car lorsqu'ils tombaient au pouvoir de ces fana-  
 » tiques ils étaient impitoyablement massacrés. On raconte  
 » qu'une fois les Pastoureaux, après avoir saisi dans une  
 » seule ville plus de cinq cents de ces infortunés, les ren-  
 » fermèrent dans une grande tour à laquelle ils mirent le  
 » feu !

» Ils traversèrent ainsi la France, semblables à des trombes  
 » furieuses, et vinrent s'abattre sur Carcassonne : là, ils  
 » trouvèrent des Vaudois, qui, au lieu de leur permettre  
 » le pillage, les reçurent à main armée et les traitèrent comme  
 » des brigands, les pendant ici par bandes de cinquante, là  
 » par centaines, et ainsi partout, jusqu'à ce qu'il n'en resta  
 » plus un seul de vivant.

» La persécution contre les Israélites n'en fut pas ralentie  
 » pour cela : la cour de France ayant besoin de leurs biens,  
 » on les accusa d'avoir donné de l'argent à des méseaux ou  
 » lépreux pour faire empoisonner les eaux des rivières ; on  
 » produisit de faux témoins, qui assuraient sous serment  
 » avoir reçu d'eux plusieurs sachets renfermant du sang  
 » d'homme, de l'urine, des hosties et différentes herbes ;  
 » et le bon roi Louis X ne se fit pas faute de les torturer  
 » pour leur faire avouer des crimes qui entraînaient la con-  
 » fiscation ; aussi un très-grand nombre de ces infortunés  
 » s'entre-tuèrent pour éviter le supplice du feu et la torture  
 » de l'écorchement. . . . . »

Charles IV, surnommé le Bel, le dernier des fils de Phi-  
 lippe le Bel, succéda à son frère Philippe le Long. Son pre-  
 mier acte d'autorité fut de faire arrêter Girard de la Guete,

ministre des finances, pour s'emparer de ses richesses,  
 ainsi qu'avait fait Louis le Hutin envers Enguerrand de Ma-  
 rigny. La seule différence qui eut lieu entre ces deux victimes  
 de l'avarice, c'est que Girard évita le gibet en mourant  
 pendant qu'on lui faisait subir la question. On mutila néan-  
 moins son cadavre ; on confisqua ses biens, et sa famille fut  
 bannie du royaume. Après cette exécution, le roi mit en ju-  
 gement tous les agents du fisc appelés lombards, et les livra  
 à la vengeance du peuple. Cette mesure de sévérité, en même  
 temps qu'elle remplissait les coffres de Charles IV des dé-  
 pouilles de ses serviteurs, voilait, sous les apparences de l'a-  
 mour du bien public, les déprédations du spoliateur.

Dans l'intervalle, Isabelle, sœur de Charles le Bel, et  
 femme d'Édouard II, roi d'Angleterre, vint se réfugier à la  
 cour de France, pour échapper, disait-elle, à la tyrannie in-  
 supportable de Hug Spencer, le mignon de son mari. Comme  
 à cette époque les peuples épousaient les querelles des rois,  
 si honteuses qu'elles fussent, la guerre fut déclarée entre les  
 deux pays afin de venger Isabelle : avec l'appui de son frère,  
 cette reine infâme assembla une armée, repassa le détroit,  
 débarqua à Londres, repoussa les troupes royales, et fit  
 prisonniers son mari et le jeune Spencer. Sa vengeance ne  
 s'arrêta pas à une si légère punition : pendant une nuit, des  
 assassins pénétrèrent dans le château de Berkley, où était  
 gardé le malheureux Édouard ; il fut arraché de son lit,  
 étendu sur un matelas, la face tournée vers le sol ; un  
 des bourreaux étouffa ses cris en lui pressant la tête sous un  
 oreiller, les autres lui écartèrent les jambes, lui introduisi-  
 rent dans l'anus une corne de bœuf percée aux deux extré-